

# Sans lieu mais avec feu: les prédicateurs méthodistes (1738-1812)

Jérôme Grosclaude

#### ▶ To cite this version:

Jérôme Grosclaude. Sans lieu mais avec feu: les prédicateurs méthodistes (1738-1812). Francis Desvois, Morag Munro-Landi. Le Vagabond en Occident. Sur la route, dans la rue, I, L'Harmattan, pp.81-94, 2012. hal-01272798

HAL Id: hal-01272798

https://hal.science/hal-01272798

Submitted on 11 Feb 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### SANS LIEU, MAIS AVEC FEU : LES PRÉDICATEURS ITINÉRANTS MÉTHODISTES (1738-1812)

#### Jérôme GROSCLAUDE Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III

#### Introduction

Comme ce fut le cas en France, en droit positif, de 1810 à 1994, le vagabondage est une infraction inscrite dans la loi anglaise depuis 1383 et le *Vagabonds Act* de cette année-là. Les trois lois votées entre 1383 et la fin de notre période,  $1812^1$ , apportent différents éléments définissant le vagabondage : pour le *Vagabonds Act* de 1530, vagabonder signifie mendier dans une ville où l'on ne réside pas habituellement<sup>2</sup>. Le *Vagabonds Act* de 1597 propose, lui, une définition plus précise : « Les personnes errantes, et les petits ouvriers agricoles qui, étant sains de corps, divaguent et refusent de travailler (...) pour un salaire raisonnable »<sup>3</sup>. Comme le signale Tim Newburn, les vagabonds étaient traditionnellement considérés comme punissables pour deux raisons principales : 1) On estimait qu'ils refusaient de travailler par paresse (d'où le fait qu'ils soient condamnés aux travaux forcés, et qu'on les condamnait à la transportation (*penal deportation*), à partir de 1597). 2) Leur mode de vie était, pensait-on, criminogène<sup>4</sup>.

Le vagabondage, avec ses implications de misère et de subversion sociale, devint un sujet de conversation très répandu en Angleterre à partir de 1739, mais surtout des années 1740, lorsque les prédicateurs itinérants (*itinerant preachers*) méthodistes, à l'exemple du fondateur du mouvement, John Wesley (1703-1791), se mirent à parcourir le Royaume-Uni pour prêcher en plein air, et dans le maximum d'endroits différents, la parole de Dieu.

A bien des égards, et si l'on se réfère aux définitions que j'ai indiquées, le prédicateur itinérant méthodiste est en effet un vagabond : en bonne santé physique, dormant souvent dans un endroit différent chaque soir (ou à tout le moins plusieurs fois par semaine), ne vivant pas d'un travail, mais de la générosité des fidèles méthodistes qui le logent et le nourrissent<sup>5</sup>. Quant à l'aspect « dangereux » du vagabondage, il était apparemment confirmé par la fougue oratoire des prédicateurs itinérants qui paraissait à beaucoup dissimuler des visées subversives, à destination des classes populaires. Les personnes rejoignant le méthodisme étaient en effet encouragées à prendre des responsabilités dans la communauté des croyants, alors que celles-ci étaient ordinairement exercées par les prêtres anglicans ! Toutefois, cet usage de l'itinérance (et donc, diraient d'aucuns, du vagabondage) permit au méthodisme de s'étendre rapidement dans toutes les îles Britanniques, même s'il entretint également une hostilité assez répandue envers des hommes généralement peu éduqués qui paraissaient menacer le statut des prêtres anglicans.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La loi régissant actuellement le vagabondage en Angleterre et au Pays de Galles est le *Vagrancy Act* de 1824, amendé par le texte du même nom promulgué en 1935.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Cette loi punissait du fouet le vagabondage (voir l'article « vagrant » dans l'*Oxford English Dictionary Online*, www.oed.com, consulté le 13 janvier 2011).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> "wandering persons and common labourers being persons able in bodye using loitering and refusing to worcke…for reasonable wages", Tim Newburn (éd.), Handbook of Policing (2003), 2<sup>e</sup> édition, Cullompton, Willan Publishing, 2008, p. 57, p. 57.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> *Ibidem*, p. 57.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Il fallut attendre 1752 pour que les prédicateurs itinérants reçoivent une somme d'argent trimestrielle pour répondre à leurs besoins de première nécessité, et 1762, pour que cette somme soit augmentée à £10 par an (article « Finance, Ministerial » in John A. Vickers (éd.), *A Dictionary of Methodism in Britain and Ireland*, Peterborough, Epworth Press, 2000, p. 121).

Après avoir étudié les conditions de la naissance des prédicateurs itinérants dans une Angleterre touchée par le latitudinarisme (I), nous nous pencherons sur les effets de cette prédication sur la prospérité du nouveau mouvement (II), avant de voir les raisons et les manifestations de l'hostilité des responsables civils et religieux (III).

#### I Naissance du méthodisme

#### La situation de l'Église d'Angleterre en 1738

On ne peut comprendre la naissance du méthodisme qu'en la replaçant dans son contexte historique, car c'est celui-ci qui amena John Wesley à fonder le méthodisme, qui était selon lui, censé redynamiser l'Église d'Angleterre dont John Wesley était prêtre depuis 1728. La majorité du clergé anglican de l'époque se situait en effet dans la mouvance latitudinaire et rationaliste, et était adepte d'une religion « raisonnable » et débarrassée de tout excès de ferveur. Cette perméabilité aux idées latitudinaires et rationalistes affaiblissait l'Église d'Angleterre, en ce qu'elle la rendait moins apte à remplir son rôle de gardien et de promoteur de l'Evangile. La fidélité à l'Évangile était devenue une question privée et ne relevait plus, dans les faits, de l'espace public, ce qui ne pouvait qu'affaiblir la position d'une Église officielle<sup>6</sup>. Une conséquence de cette attitude irénique et rationaliste était le refus d'accepter l'irruption du surnaturel dans le Monde. Cette méfiance était, certes, une conséquence logique des progrès accomplis dans les sciences et la connaissance de l'univers, mais, en remettant implicitement en cause la possibilité que Dieu intervienne physiquement dans le monde, elle mettait en danger la base même de la foi chrétienne que l'Église d'Angleterre devait défendre<sup>7</sup>.

La situation de l'Église d'Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle n'était pas une situation désespérée, cependant, et des prêtres, comme William Grimshaw, George Whitefield ou William Fletcher, et même des évêques, comme Edmund Gibson, le très influent évêque de Londres (de 1723 à 1748)<sup>8</sup>, s'efforçaient de revitaliser l'Église d'Angleterre et de porter au monde l'Évangile, et c'est ce à quoi John Wesley s'employa à partir de 1738.

#### Pourquoi le méthodisme ? Pourquoi la prédication itinérante ?

Le cœur de la mission de John Wesley était d'attirer l'attention sur l'importance que pouvait et devait revêtir l'action de l'Esprit-Saint dans la vie de chaque croyant. Toute sa prédication et son action visaient à proclamer la puissance de Dieu, qui, par l'intervention de l'Esprit-Saint, pouvait régénérer un homme et le mettre, pourvu que cet homme en ait la volonté, sur la voie de la perfection. C'est au service de ce dessein, que John Wesley choisit un mode d'évangélisation original : lui-même, puis, à sa suite, les prédicateurs itinérants (« travelling preachers »), prêchait en plein air et parcourait le pays pour ce faire 9. Partout où sa prédication produisait des fruits, et où des personnes affirmaient leur désir de suivre les préceptes de John Wesley, se constituait une « société » (« society ») méthodiste, dont l'encadrement pastoral était assuré par John Wesley et, par délégation, par des « assistants », prédicateurs itinérants nommés par lui, qui visitaient chaque société aussi souvent que possible 10. Dans les faits, les pasteurs des sociétés méthodistes étaient donc ces prédicateurs itinérants.

<sup>8</sup> Frank Baker, *John Wesley and the Church of England* (1970), Londres, Epworth Press, 2000, p. 258.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Claude-Jean Bertrand, *Le Méthodisme*, Paris, Librairie Armand Colin, 1971, p. 17.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> *Ibidem*, p. 17.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> *Ibidem*, p. 63.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Article « Assistant », in John A. Vickers (éd.), op. cit., p. 13.

Les prédicateurs itinérants étaient tenus de visiter le maximum de villes et de villages au sein de l'un des huit circuits qui composaient l'Angleterre et le Pays de Galles<sup>11</sup>. En principe, le prédicateur itinérant prêchait dans une ville différente chaque jour. Ajoutant à cette mobilité locale, les prédicateurs itinérants devaient changer de circuit tous les trois ans au moins<sup>12</sup>. Cette politique reposait sur l'idée qu'un changement régulier ne pouvait que stimuler les fidèles (ainsi que les prédicateurs) et empêcher les uns et les autres de sombrer dans l'ennui. Comme l'écrivit John Wesley à son confrère Samuel Walker<sup>13</sup> en 1756 :

Je sais que je si je devais moi-même prêcher toute une année dans un endroit, mes sermons finiraient par m'endormir et par endormir la plupart de mes ouailles. Je ne peux pas non plus croire que la volonté de notre Seigneur soit qu'une communauté n'ait qu'un seul enseignant. (...) Ce prédicateur a tel talent, et celui-là tel autre. Je n'ai encore rencontré personne qui eût tous les talents nécessaires pour entamer, poursuivre et finir l'œuvre de la grâce dans une communauté entière 14.

Mais d'où venait cette idée de la prédication itinérante? John Wesley était enseignant à Oxford (à partir de 1726), et n'avait pas de poste en paroisse :les seules opportunités qu'il avait de prêcher étaient lorsqu'un autre prêtre l'y invitait et lui prêtait sa chaire. Les sermons prononcés en de telles occasions semblent avoir été particulièrement choquants pour le clergé de l'époque, et, rapidement, les églises se fermèrent devant lui à partir de 1738<sup>15</sup>.

Ce fut un ancien condisciple de son frère à Oxford, George Whitefield (1714-1770), qui lui permit de trouver une porte de sortie. Ordonné diacre en 1736 (prêtre en 1739) et confronté aux mêmes difficultés que John Wesley en raison de son style enflammé de prédication, il avait pris l'habitude de prêcher en plein air, n'ayant pas lui non plus de poste dans une paroisse<sup>16</sup>. Le 31 mars 1739, John Wesley le retrouva à Bristol et fut tout d'abord surpris par la technique de Whitefield, comme il le confia à son *Journal*:

Il me fut tout d'abord difficile de m'accommoder de l'étrange manière qu'il avait de prêcher dans les champs, ce dont il m'a donné un exemple dimanche, ayant toute ma vie (jusqu'à très récemment) été tellement attaché à tout ce qui se rattache à la bienséance et à l'ordre que sauver des âmes m'aurait presque paru un péché si cela n'avait pas lieu dans une église<sup>17</sup>.

Cependant, deux jours plus tard, John Wesley emboîta le pas à son ami et prit une décision lourde de conséquences pour l'avenir de son mouvement :

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Ce chiffre augmenta au fur et à mesure pour atteindre 116 dans les années 1790.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Frank Baker, *op. cit.*, pp. 79-84.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Samuel Walker (1714-1761) vicaire permanent (*curate-in-charge*) de la paroisse de Truro à partir de 1746.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> "I know, were I myself to preach one whole year in one place, I should preach both myself and most of my congregation asleep. Nor can I believe it was ever the will of our Lord that any congregation should have one teacher only. (...) This preacher has one talent, that another. No one whom I ever yet knew has all the talents which are needful for beginning continuing and perfecting the work of grace in an [sic] whole congregation." John Wesley, The Letters of the Rev. John Wesley, A.M. – Standard Edition, [ci-après Letters] John Telford (éd.), Londres: The Epworth Press, 1931, vol. III, p. 195.

<sup>15</sup> Frank Baker, *op. cit.*, pp. 60-64.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> *Ibidem*, pp. 66-67.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> "I could scarcely reconcile myself at first to this strange way of preaching in the fields, of which he set me an example on Sunday, having been all my life (till very lately) so tenacious of every point relating to decency and order that I should have thought the saving of souls almost a sin if it had not been done in a church", John Wesley, The Works of John Wesley. The Bicentennial Edition. Journal and Diary [ci-après Journal], W. Reginald Ward et Richard P. Heintzenrater (éds), Nashville, TN: Abingdon Press, 1990, vol. 19, p. 46.

À quatre heures de l'après-midi, je consentis à « m'abaisser encore plus » [2 Sam. VI, 22] et à proclamer sur les chemins la bonne nouvelle du Salut, en parlant, depuis une petite éminence dans un champ jouxtant la ville, à environ trois mille personnes<sup>18</sup>.

Prêcher en plein air devait, dès lors, devenir le signe distinctif de John Wesley, puis, plus tard, de tout le mouvement méthodiste. Ce type de prédication (« *field-preaching* ») permettait aux méthodistes de se multiplier, et jouait un rôle important de cohésion du mouvement, mais il eut, dans le même temps, pour effet d'augmenter l'hostilité et la méfiance envers John Wesley et ses disciples.

II

#### Effets de cette prédication sur la prospérité du nouveau mouvement

#### Le méthodisme s'étend partout, et se fédère

La prédication itinérante fut un outil extrêmement utile pour propager le méthodisme. En allant à la rencontre de personnes dans la rue, ou sur les places publiques, il touchait des personnes parfois éloignées du christianisme depuis longtemps. Par ailleurs, au vu de la mauvaise réputation du méthodisme, beaucoup ne seraient pas allés d'eux-mêmes à une réunion méthodiste, mais, confrontées à cette prédication, il était possible de se faire soimême une idée, et, éventuellement, d'en être séduit. Dans un second temps, les visites des prédicateurs itinérants (essentiellement pour présider l'office dominical au cours duquel plusieurs sermons seraient prêchés) devaient affermir la société et l'empêcher de sombrer dans une routine rassurante. Les prédicateurs itinérants garantissaient également la cohésion du mouvement dans toute l'Angleterre. Le terme de « Connexion » régulièrement, et jusqu'à aujourd'hui, utilisé pour décrire les sociétés méthodistes le dit bien : les sociétés étaient connectées entre elles, non seulement de par leur lien avec John Wesley, mais aussi parce qu'elles partageaient les mêmes prédicateurs itinérants, un homme nommé à York pouvant, l'année suivante se retrouver dans le Devon, et vice-versa<sup>19</sup>. La prédication itinérante était donc un outil efficace dont le méthodisme sut se servir pour progresser, mais elle était aussi un des points les plus souvent soulevés par les adversaires du méthodisme dans leurs attaques contre les disciples de John Wesley.

#### L'hostilité envers les prédicateurs « vagabonds »

Il va sans dire que les sociétés et les circuits méthodistes se superposaient aux paroisses et diocèses de l'Église d'Angleterre. Comment aurait-il pu en être autrement, puisque l'Église établie avait déjà divisé tout le territoire anglais et gallois en paroisses ? Toute prédication impliquait donc forcément de violer les prérogatives d'un prêtre anglican, et ce à une époque où les lois restreignaient fortement (nous le verrons plus loin) la prédication non-anglicane, et alors même que l'Église d'Angleterre restreignait la prédication aux pasteurs ordonnés (diacre, prêtre et évêque). La prédication itinérante était donc illégale à tous les points de vue : si elle se situait dans le cadre de l'Église d'Angleterre, elle était illégitime car les laïcs n'ont pas le droit de prêcher, et même un prêtre comme John Wesley ne pouvait prêcher dans une autre paroisse sans que le recteur l'y ait autorisé. Si elle se situait en dehors de l'Église d'Angleterre, elle était encadrée par des lois strictes qui, de toute façon, restreignaient la

\_

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> "At four in the afternoon, I submitted to "be more vile" and proclaimed in the highways the glad tidings of salvation, speaking from a little eminence in a ground adjoining to the city, to about three thousand people." ibidem, vol. 19, p. 46.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Article « Itinerancy », in John A. Vickers (éd.), op. cit., p. 179.

prédication protestante non-anglicane à des bâtiments enregistrés au niveau du diocèse ou du comté.

Le « dérangement » (« disruption ») wesleyen acquit donc rapidement une réputation subversive, qui plus est dans un domaine sensible depuis les troubles du siècle précédent, la religion. La réaction du clergé diocésain, voire même de beaucoup d'Anglais est bien rendue par Richard Graves dans son ouvrage *The Spiritual Quixote* (« Le Don Quichotte spirituel »), publié en 1773. L'auteur, prêtre anglican, avait vu sa paroisse « envahie » par un prédicateur itinérant, ouvrier cordonnier de formation, qui avait vidé l'église locale par sa prédication<sup>20</sup>. Après l'avoir fait expulser de sa paroisse, R. Graves s'attela à l'écriture de son roman. Dans ce livre, l'auteur reconnaît que la mauvaise santé de l'Église d'Angleterre explique l'apparition du méthodisme. Le roman est cependant une condamnation sans appel du méthodisme et de la prédication par des laïcs. Un dialogue entre le Colonel, un officier en retraite, (qui apparaît comme le porte-parole de Graves) et le héros du roman, Mr Wildgoose – un brave villageois qu'un choc sur le crâne a convaincu de la nécessité de devenir prédicateur itinérant – éclaire bien la position de Graves : le Colonel compare la prédication par les laïcs à une armée dont les sous-officiers se permettraient de prendre le commandement au cours d'une bataille, ce à quoi Wildgoose répond, en reprenant la comparaison, que si les officiers se montraient indignes de leur rang et incapables de donner des ordres, il serait toujours préférable de voir les sous-officiers prendre le commandement, que de voir l'armée détruite toute entière. Le Colonel lui rétorque alors qu'il faudrait imaginer que les officiers se soient mal conduits pendant toute la campagne, et pas uniquement pendant une bataille, et que dans ce genre de cas, les échelons supérieurs doivent être alertés afin de sanctionner ou de démettre les officiers, et que, de même, le sacristain doit signaler les éventuelles fautes d'un prêtre à l'évêque, mais sûrement pas monter en chaire pour le remplacer<sup>21</sup>. Cette hostilité de beaucoup d'Anglais vis-à-vis du méthodisme explique que celui-ci fut la victime de mesures vexatoires, voire de mesures de rétorsion ou de violence, et ce d'autant plus que les agissements de John Wesley et des prédicateurs itinérants tombaient sans doute sous le coup de la loi, toutefois, les lois invoquées contre eux n'étaient pas tant celles sur le vagabondage que celles touchant à la religion.

Ш

## Les manifestations de l'hostilité des responsables civils et religieux (nationaux et locaux) face à la « perturbation » méthodiste

#### L'hostilité locale du recteur ou du juge de paix

Il convient de revenir un instant sur les règles encadrant, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les cultes protestants non anglicans. Depuis la loi sur les conventicules (*Conventicles Act*) de 1664, il était interdit de se réunir à plus de cinq personnes (domestiques non compris) pour se livrer à un culte religieux non-anglican en Angleterre et au Pays de Galles. Cependant, la loi de tolérance (*Toleration Act*) de 1689 permettait aux non-conformistes d'obtenir (d'un juge de paix, de l'évêque ou de l'archidiacre du lieu) un certificat permettant soit à un bâtiment d'accueillir des cultes religieux soit à une personne de prêcher librement. Pour se le voir délivrer, il fallait à l'impétrant prêter serment de fidélité au souverain, répudier l'autorité pontificale, affirmer sa foi en la Trinité et signer une déclaration d'adhésion à l'essentiel des Trente-neuf articles (la profession de foi de l'Église d'Angleterre). Prêcher sans certificat ou

-

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Richard Graves, *The Spiritual Quixote or the Summer's Ramble of Mr. Geoffrey Wildgoose, A Comic Romance* (1773), Clarence Tracy (éd.), Londres, Oxford University Press, 1967, p. xv. <sup>21</sup> *Ibidem*, pp. 376-377.

se réunir hors des bâtiments ainsi autorisés était puni pénalement<sup>22</sup>. A partir des années 1760, les méthodistes avaient fait usage de ces dispositions afin de pouvoir se réunir en toute tranquillité<sup>23</sup>, ce qui n'avait pas été sans poser des cas de conscience à John Wesley, puisque la loi de 1689 s'adressait explicitement aux protestants non-conformistes<sup>24</sup>. Quant aux règles régissant la prédication dans le sein de l'Église d'Angleterre, la prédication itinérante par des laïcs semblait contrevenir au vingt-troisième des Trente-neuf articles :

Il est illégal pour quiconque d'assumer l'office de la prédication publique ou de l'administration des sacrements dans la communauté tant qu'il n'a pas été appelé et envoyé pour accomplir ledit office dans les formes prévues par la loi. Et ceux que nous devons juger avoir été appelés et envoyés dans les formes prévues par la loi, sont ceux qui ont été choisis et appelés par les hommes qui, dans la communauté, détiennent l'autorité publique d'envoyer des ministres dans la vigne du Seigneur.<sup>25</sup>

L'hostilité s'appuyait donc sur ces motifs. Cette hostilité, en certaines occasions, prit la forme d'éruptions de violence, et l'on vit même des prêtres inciter ou se joindre aux émeutes anti-méthodistes, comme à Devizes (dans le Wiltshire) le 13 janvier 1747, où, note John Wesley, « la personne qui déployait le plus d'activité pour exciter la foule, nous dit-on, était M. [Innes], le recteur »<sup>26</sup>. Dés 1745, John Wesley pouvait dresser, de la courte histoire des relations du méthodisme avec l'Église établie, le portrait suivant :

Pour avoir prêché *cette doctrine* [du salut par la foi], on nous a interdit de prêcher dans les églises. Nous avons alors prêché dans des *maisons privées*, quand l'occasion se présentait, et, lorsque ces maisons ne pouvaient pas contenir tout l'auditoire, en plein air. Pour *cette raison*, beaucoup parmi le clergé ont *prêché* ou *écrit* contre nous, nous accusant d'être à la fois hérétiques et schismatiques<sup>27</sup>.

Au fur et à mesure que progressait le méthodisme, les attaques se firent moins violentes, et John Wesley lui-même, qui mourut en 1791 à l'âge de 88 ans, dont cinquante-trois passés à la tête du méthodisme, devint un personnage respecté. Il devait d'ailleurs remarquer le 25 décembre 1789 : « Le retournement de situation est tellement complet que je reçois maintenant plus d'invitations à prêcher dans des églises que je n'en peux honorer. » <sup>28</sup> Sa mort et l'avènement de la Terreur outre-Manche (en septembre 1793) allaient toutefois provoquer

<sup>25</sup> "It is not lawful for any man to take upon him the office of public preaching or ministering the sacraments in the congregation, before he be lawfully called and sent to execute the same. And those we ought to judge lawfully called and sent, which be chosen and called to this work by men who have public authority given unto them in the congregation to call and send ministers into the Lord4s vineyard." The Book of Common Prayer and Administration of the Sacraments and other Rites and Ceremonies of the Church according to the use of the Church of England – Standard Edition, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, pp. 620-621.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Article « Conventicles Acts 1664 and 1670 » in Frank Leslie Cross et Elizabeth Livingstone (éds), *The Oxford Dictionary of the Christian Church* (1957), 3ème édition revue et corrigée, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 415.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Frank Baker, *op. cit.*, p. 163.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> *Ibidem*, p. 95.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> "The most active man in stirring up the people, we were informed, was Mr. [Innes], the curate", John Wesley, Journal, vol. 20, p. 153.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> "For preaching this doctrine we were forbidden to preach in the churches. We then preached in private houses, as occasion offered, and when the houses could not contain the people, in the open air. For this many of the clergy preached or printed against us, as both heretics and schismatics." Ibidem, vol. 20, p. 56.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> "So are the tables turned that I have now more invitations to preach in churches than I can accept", John Wesley, Journal, vol. 24, p. 162.

un regain de méfiance envers la prédication itinérante et le méthodisme, qui trouva son pinacle en 1811.

#### Le projet de loi du vicomte Sidmouth

Dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> et les premières du XIX<sup>e</sup>, les Anglais, majoritairement anglicans, étaient, en effet, toujours, dans l'ensemble, choqués par la ferveur très démonstrative, ainsi que par le fanatisme supposé, des disciples de John Wesley<sup>29</sup>. La crainte presque maladive des classes dirigeantes de voir les idées de la Révolution française franchir la Manche semble avoir provoqué un regain du sentiment que le méthodisme était une menace pour l'Église établie et pour la stabilité des institutions britanniques. Le fait que les prédicateurs itinérants étaient souvent issus des classes les moins privilégiées de la société, et étaient donc généralement peu éduqués, ne plaidait pas, on s'en doute, en leur faveur, et ne pouvait qu'entretenir le mythe selon lequel la prédication méthodiste avait en fait pour but plus ou moins lointain un soulèvement populaire.

Cette vision des choses explique en grande partie la tentative controversée de l'ancien Premier ministre tory, Henry Addington<sup>30</sup>, (qui avait reçu le titre de vicomte Sidmouth en 1805) d'encadrer la prédication itinérante par des règles draconiennes. Le 9 mai 1811, le vicomte Sidmouth déposa en effet devant la Chambre des Lords un projet de loi qui visait à modifier les lois sur les conventicules de 1664 et 1670 et la loi de tolérance de 1689<sup>31</sup>. Ce texte entendait subordonner l'octroi des certificats prévus par la loi de 1689 à la déclaration sous serment par au moins six « chefs de famille de bonne réputation » (« reputable householders ») que l'impétrant était pasteur de leur Église, qu'ils le connaissaient depuis un certain temps et qu'il possédait « les capacités et l'aptitude nécessaires pour prêcher ou enseigner et officier dans lesdites fonctions de pasteur non-conformiste » 32.

Il devint cependant vite évident qu'il avait essentiellement pour but de limiter l'influence des méthodistes, même s'il ne prononça pas une seule fois leur nom lors de cette séance. Son texte s'attaquait en effet à la prédication itinérante. Tout en se déclarant ami des lois qui rendaient possibles les cultes non-conformistes, le vicomte Sidmouth signala qu'elles avaient donné lieu à des « abus » (« *abuses* »), contraires à l'esprit desdites lois, et que « (...) parmi les personnes qui demandaient ces certificats, il y avait des savetiers, des tailleurs, des porchers et des ramoneurs. »<sup>33</sup>. Il affirmait plus loin, dans le passage sans doute le plus célèbre de cette séance :

L'Église d'Angleterre devait être considérée (...) comme le guide sûr qui orientait les opinions et les jugements de la nation toute entière. Mais si cet élément de la constitution nationale n'était pas mieux protégé, nous serions en danger d'avoir une Église en principe établie, mais une population non-conformiste.<sup>34</sup>

\_

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> John Munsey Turner, Conflict and reconciliation – Studies in Methodism and Ecumenism in England: 1740-1982, Londres, Epworth Press, 1985, p. 119.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Henry Addington (1757-1844) succéda William Pitt le Jeune comme Premier ministre (tory) en mars 1801, puis quitta le pouvoir en mai 1804 lorsque W. Pitt le Jeune revint à *Downing Street* (Voir l'article « Sidmouth (of Sidmouth), Henry Addington, 1st Viscount » in *Encyclopædia Britannica Online*, consulté le 27 décembre 2009 sur http://search.eb.com/eb/article-9067646).

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Parliamentary Debates, HL Deb, 9 May 1811, vol. 19, cols 1128-1129.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> "[O]f sufficient ability and fitness to preach or teach and officiate as such dissenting minister", ibidem, vol. 19, col. 1136.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> "[T]here were persons claiming those certificates, who were coblers, tailors, pig-drovers, and chimney-sweepers." Ibidem, col. 1129-1130.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> "The Church of England must ever be considered, both by Protestant and Dissenter, as that steady guide which directed the opinions and judgment of the whole nation. But if this part of our national constitution was

Dès l'annonce du dépôt de ce projet de loi, un comité composé de représentants des méthodistes, des baptistes, des congrégationalistes et des unitariens, fut formé, afin de faire pression sur les parlementaires pour qu'ils repoussent la mesure proposée. Du côté des méthodistes, ils adoptèrent une résolution dont voici un extrait :

[L]adite loi réduira, dans le futur, les prérogatives et les exemptions dont bénéficient nos prédicateurs autorisés, qui sont totalement dévoués aux fonctions de leur charge, et auxquelles la lettre et l'esprit de la loi de tolérance leur donnent droit. (...) Que ladite loi rendra très difficile, pour ne pas dire impossible, à la grande masse de nos prédicateurs (...) d'obtenir des certificats, [car] si le présent texte devait acquérir force de loi, il serait totalement impossible à de telles personnes d'être considérées comme des pasteurs nonconformistes et de les faire bénéficier du certificat prévu par ladite loi. 35

Lorsque l'examen du texte commença le 21 mai 1811, sur les treize pairs, outre le vicomte Sidmouth, qui intervinrent ce jour-là dans le débat, douze préconisèrent l'abandon du texte. Parmi ces orateurs, figuraient trois torys, dont deux membres importants du gouvernement tory de Spencer Perceval : le 2ème comte de Liverpool (1770-1828), ministre de la Guerre et des Colonies (Secretary of State for War and the Colonies), et le lord Chancelier (le comte d'Eldon). Enfin, et de façon ironique pour un projet de loi qui entendait protéger l'Église d'Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry lui-même, Charles Manners-Sutton, s'y déclara publiquement opposé au nom des principes fondateurs de la Réforme, bien que ses sympathies torys ne soient un secret pour personne<sup>36</sup>. De façon peu surprenante, le projet de loi fut donc rejeté<sup>37</sup>.

Quatorze mois plus tard, le 29 juillet 1812, le nouveau gouvernement du 2ème comte de Liverpool (formé un mois et demi plus tôt) fit adopter une « nouvelle loi de tolérance » (« New Toleration Act ») qui abrogeait les deux lois sur les conventicules, supprimait l'obligation pour les prédicateurs non-conformistes (à l'exception des quakers) d'obtenir un certificat, mais maintenait celle d'obtenir un certificat pour qu'un bâtiment puisse accueillir des offices protestants non anglicans auxquels participeraient au moins vingt personnes<sup>38</sup>.

Cet épisode est significatif, puisque les méthodistes avaient montré qu'ils étaient capables de peser sur une décision du gouvernement. Il montrait également que la défense de l'Église d'Angleterre n'était plus considérée comme un cri de ralliement efficace, les parlementaires britanniques se montrant ici clairement plus soucieux de ménager les non-conformistes. De plus, à partir de cette date, les attaques contre les héritiers de John Wesley diminuèrent, car l'attitude du Parlement en 1811 et 1812 avait montré que les dirigeants britanniques ne se

<sup>37</sup> *Ibidem*, col. 252

not better attended to, we should be in danger of having a nominal Established Church, and a sectarian people." *Idem*, col. 1131.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> "[T]he said Act will, in future, curtail the privileges and exemptions of our regular preachers, who are wholly devoted to the functions of their office, and to which they are legally entitled under the Letter and Spirit of the Act of Toleration. (...) That the said act will render it very difficult, if not impracticable, to obtain certificates for the great body of (...) preachers [because] if the present Bill should be passed into a law, it will be utterly impossible to consider such persons as dissenting ministers, and to certify them under the said act". A narrative of the proceedings of the General Committee of the people called Methodists, late in connexion with the Rev. John Wesley; of Protestant dissenters, and other friends to religious liberty, respecting the Bill introduced into the House of Lords, by Lord Viscount Sidmouth, Londres, Thomas Cordeux, 1811, p. 13.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Parliamentary Debates, HL Deb, 21 May 1811, vol. 20, cols 242-243.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Maldwyn Edwards, *After Wesley – A Study of the Social and Political Influence ce of Methodism in the Middle* Period (1791-1849) (1935), Londres, Epworth Press, 1948, pp. 80-81.

méfiaient pas des méthodistes, et ne les considéraient pas (ou plus) comme un risque de subversion.

#### Conclusion

A la mort de John Wesley, 1% de la population britannique (soit 70.000 personnes) est méthodiste (à peu près autant que de catholiques)<sup>39</sup>, mais l'influence et le retentissement des héritiers de John Wesley était infiniment supérieur, comme le vicomte Sidmouth devait l'expérimenter à ses dépends vingt ans plus tard. Aujourd'hui 330.000 Britanniques, de toutes les classes de la société, se revendiquent méthodistes<sup>40</sup>. La prédication itinérante a disparu du méthodisme, et le statut des pasteurs méthodistes n'est plus guère différent de celui de leurs homologues des autres confessions chrétiennes, mais le souvenir des assistants de John Wesley, qui allaient souvent à pied de ville en ville, dormaient dans des granges et n'avaient pas toujours à manger le soir, reste vivace dans la quatrième Église britannique en termes de fidèles.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Ronald A. Knox, Enthusiasm, A Chapter in the History of Religion – With Special Reference to the Seventeenth and Eighteenth Centuries (1950), New York City, NY, Galaxy Book, 1961, p. 427.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Voir le site du conseil œcuménique des Eglises :

http://www.oikoumene.org/fr/eglises-membres/regions/europe/royaume-uni/eglise-methodiste-de-grande-bretagne.html (consulté le 17 janvier 2011).